

2 AVIS DES SERVICES CONSULTÉS SUR LE DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Six avis ont été émis suite au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale, le 11 mars 2020.

Ces avis ont été synthétisés par la DDTM et réceptionnés par la REA le 10 août et le 20 octobre 2020

La REA a apporté son retour sur ces avis par les lettres du 11 septembre 2020 et 10 novembre 2020.

Avis de l'ARS

Avis de la CLE Var

Avis du Pôle Risques naturels et technologiques

Avis du Pôle eau agriculture forêts Espaces Naturels

Les avis du pôle risques naturels et technologique ainsi que du pôle Eau ont suscité des demandes de compléments synthétisés par la DDTM à travers la demande de complément du 10 août 2020, auquel les réponses ont été apportées par la REA le 11 septembre 2020.

Demande de compléments du 10 août 2020

Réponse de la REA à l'avis du 10 août 2020

Suite aux premiers compléments, seul le pôle Eau a demandé plus de précisions sur les compléments fournis, le service risques naturels et technologiques a quant à lui indiqué que les compléments répondaient à leur demande.

Les dernières demandes de compléments ont été réceptionnées le 20 octobre 2020 tandis que la réponse de la REA a été apportée le 10 novembre 2020.

Second avis du Pôle Risques naturels et technologiques

Second avis du Pôle eau agriculture forêts Espaces Naturels

Demande de compléments du 20 octobre 2020

Réponse de la REA à l'avis du 20 octobre 2020.

Suite à ces compléments, la DDTM a accusé la réception des compléments et saisi de la MRAE, présenté dans la suite du document.

Accusé de réception des compléments demandés